

DÉLIBÉRATION N° 6

**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MASSE
DU 16 MARS 2011**

Vu le décret n° 97-1181 du 24 décembre 1997 modifié, portant statut de l'Etablissement public administratif « la Masse des douanes », et notamment son article 16 ;

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la réservation de deux logements à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), dont les caractéristiques sont reprises dans le tableau joint en annexe.

Fait à Montreuil le 16 mars 2011

Le président,



Jérôme FOURNEL

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 MARS 2011

RESERVATION DE LOGEMENT

Ville	Type	Surface m²	Loyer mensuel HC €
Saint-Germain-en-Laye	2	46,33	467,47 €
Saint-Germain-en-Laye	2	46,33	467,47 €